

RCS : NIMES
Code greffe : 3003

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2007 B 00079
Numéro SIREN : 493 791 875
Nom ou dénomination : 3G SANTE

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2022 sous le numéro de dépôt P2022/000100

REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NÎMES

ORDONNANCE

Nous, Jean-Marie ALBOUY, Président du tribunal de commerce de Nîmes,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

Monsieur Hervé GARCIN, agissant en sa qualité de Président de la **SAS 3G SANTE**, dont le siège social est 435 rue Etienne Lenoir - 30900 NIMES, immatriculée au RCS de Nîmes sous le numéro 493 791 875,
représentée par le Cabinet **LegalMind en la personne de Maître Nicolas BUSCHIAZZO**, Avocat au barreau d'Annecy, y demeurant 37 rue Cassiopée - 74650 CHAVANOD

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/03/2022

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce.

PROROGEONS jusqu'au **30/11/2022**

le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2022 de la **SAS 3G SANTE**, dont le siège social est 435 rue Etienne Lenoir - 30900 NIMES, immatriculée au RCS de Nîmes sous le numéro 493 791 875,

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Nîmes, le 05/10/2022

Le greffier associé,

Jean-David VIDAL

Le Président du tribunal de
commerce

Jean-Marie ALBOUY

Frais de greffe de la présente ordonnance : 33.8 € TTC (23.25 € HT – 4.65 € TVA – 5.9 € débours)

Pour copie certifiée conforme



3G SANTE

Société par Actions Simplifiée au capital de 15.000 Euros

Siège social : 435 rue Etienne Lenoir – 30900 NÎMES

493 791 875 RCS NÎMES

REQUETE

**A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NÎMES**

Le soussigné : Monsieur Hervé GARCIN

Agissant en sa qualité de Président de la société 3G SANTE, Société par Actions Simplifiée au capital de 15.000 Euros, dont le siège social est 435 rue Etienne Lenoir – 30900 NÎMES, immatriculée au RCS de NÎMES sous le numéro 493 791 875 (ou la « Société ») ;

Ayant pour avocat, Maître Nicolas BUSCHIAZZO, Cabinet LegalMind – Parc Altaïs – 37, rue Cassiopée 74650 CHAVANOD ;

A l'honneur de vous exposer :

- Que la Société a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social au 31 mars 2022 ;
- Que, conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et à ses statuts, elle devrait réunir ses associés en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice ;
- Que l'Assemblée Générale devant approuver les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022 devait donc se tenir avant le 30 septembre 2022 ;
- Que la comptabilité de la Société est établie par le Cabinet CARNOT FINANCE sis 8, rue du Colonel Moll 75017 PARIS ;
- Que le cabinet d'expertise comptable a connu des difficultés dans l'établissement des comptes annuels ;
- Qu'en raison du retard dans l'établissement des comptes annuels et leur transmission, le Commissaire aux comptes de la Société, le Cabinet EKO représenté par Monsieur Carlos TEIXEIRA sis 12, rue Taine 75012 PARIS, n'est pas en mesure d'émettre ses rapports annuels pour la date ultime du 22 septembre 2022 permettant de convoquer dans les délais les associés de la Société ;
- Que ces retards, indépendants de la volonté du Président de la Société, font barrage à l'émission des rapports du Commissaire aux comptes, lequel n'a pu valablement finaliser ses diligences à temps ;
- Qu'il en résulte que les bilans définitifs ne sont à date toujours pas certifiés ;

Société par Actions Simplifiée au capital de 15.000 Euros

Siège social : 435 rue Etienne Lenoir – 30900 NÎMES

493 791 875 RCS NÎMES

- Qu'en conséquence, la Société n'est pas en mesure de réunir l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, dans les conditions requises par la loi, soit au plus tard le 30 septembre 2022.

C'est pourquoi le soussigné a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la Société qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de deux mois soit jusqu'au 30 novembre 2022 pour réunir l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2022.

Présentée par le Cabinet LegalMind

Le 22 septembre 2022

